

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

92/24

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

À LA

CHAMBRE DES COMMUNES

SUR LA YOUGOSLAVIE

**OTTAWA (Ontario)
Le 10 juin 1992**

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Aujourd'hui, j'aimerais faire le point pour mes collègues de la Chambre sur la situation en Bosnie-Herzégovine et faire un compte rendu de mes récentes rencontres en Europe. Je parlerai du maintien de la paix dans le cadre des efforts du Secrétaire Général des Nations Unies pour protéger l'aéroport de Sarajevo. Je parlerai également de notre participation soutenue à l'opération de maintien de la paix à Chypre.

La situation en Bosnie-Herzégovine s'est détériorée au point que même les convois d'aide sont attaqués impunément. Or, cela met directement en cause la crédibilité de l'opération de maintien de la paix de l'ONU.

C'est pour cette raison que nous avons acquiescé à la requête du Secrétaire Général des Nations Unies. Ce dernier nous a en effet demandé qu'advenant le respect du cessez-le-feu, il puisse réaffecter les gardiens de la paix canadiens pour assurer la protection de l'aéroport de Sarajevo et ainsi permettre à l'aide humanitaire de se rendre à la population. Les 850 hommes de troupe du bataillon d'infanterie mécanisée du 22e Royal Régiment seront redéployés de Croatie en Bosnie, quand les circonstances le permettront.

La première étape du plan du Secrétaire Général pour la protection de l'aéroport de Sarajevo est déjà en branle, le déploiement de 60 observateurs militaires non armés ayant débuté aujourd'hui sous le commandement du Général canadien Mackenzie.

Le Conseil de sécurité se fondera sur l'évaluation des observateurs pour décider si les conditions sont réunies pour la deuxième étape de cette opération. Ces conditions sont celles sur lesquelles l'ONU s'est entendue vendredi dernier avec les parties serbes, bosniaques musulmanes et croates au conflit: que le matériel d'artillerie et les armes antiaériennes capables d'atteindre l'aéroport soient retirés et placés sous la surveillance des Nations Unies. Nous espérons sincèrement que la mission d'observation pourra établir les conditions nécessaires au déploiement des forces de l'ONU.

La situation pourrait s'avérer encore difficile à gérer. Comme cela s'est déjà produit à maintes reprises depuis le début du conflit yougoslave, les risques de rupture du cessez-le-feu sont très élevés. Il est aussi important que l'ONU prenne des mesures adéquates pour protéger l'opération humanitaire après le déploiement de nos forces. Le danger sera toujours présent dans l'éventualité d'un redéploiement à Sarajevo, mais on a jugé, dans les hauts rangs des forces canadiennes, que cette opération était difficile mais réalisable, pourvu que les conditions initiales puissent être remplies.

J'estime que le Canada se devait de répondre favorablement à la requête du Secrétaire Général. Sa décision est conforme à notre engagement, qui est de mettre un terme aux combats en Bosnie et de venir en aide aux innocents.

Ceci confirme par ailleurs que notre engagement envers la sécurité en Europe est toujours aussi fort; j'ai été en mesure de renforcer cet engagement lors de ma série de rencontres en Europe, la semaine dernière.

À Oslo, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a pris une décision historique. Par le passé, son rôle a toujours été d'assurer la sécurité des membres de l'Alliance contre toute attaque de la part des pays de l'Est. Aujourd'hui, les pays de l'Est se tournent vers l'OTAN pour se protéger contre les attaques d'un des leurs ou contre la violence ethnique et nationaliste qui découle de la dissolution de l'empire soviétique. Nous espérons que notre engagement commun vis-à-vis les principes de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) permettra de bâtir la paix : engagement envers la démocratie, règlement pacifique des conflits et surtout, acceptation légale des minorités et tolérance à leur égard. Mais s'il s'avérait nécessaire de régler des conflits par des opérations de maintien de la paix, tout le monde en Europe verrait d'un bon oeil qu'on recoure aux ressources et à l'expérience concrètes qui sont uniques à l'OTAN. Cette dernière a accepté à Oslo de prendre en considération de telles demandes de la part de la CSCE. Voilà qui, à mon avis, pourrait empêcher que ne se reproduisent d'autres tragédies comme celle qui secoue la Yougoslavie.

Le Canada a été un des auteurs du concept de maintien de la paix. Depuis les années 50, il a participé à presque toutes les opérations de ce genre lancées par l'ONU. Il se trouve en ce moment des Canadiens partout autour du monde: au Moyen-Orient, à Chypre, en Amérique centrale, en Europe et bientôt, possiblement, au Cambodge.

Le test le plus important de l'efficacité de telles opérations réside dans la permanence de la solution au conflit, une fois que les troupes de maintien de la paix se sont retirées. Nos troupes font partie de la force de maintien de la paix à Chypre depuis vingt-huit ans. Vingt-huit ans: ce n'est certes pas un modèle de maintien de la paix à suivre. L'absence de solution au conflit ne doit pas contaminer les relations entre les nouvelles générations des anciennes parties au conflit.

Je reviens de Chypre et j'ai discuté là-bas de la situation avec le Président et avec mes collègues d'Ankara et d'Athènes. J'avais dit qu'à moins de progrès dans la recherche d'une solution, le Canada retirerait ses troupes. Or, je peux confirmer qu'il y a eu des progrès.

Au cours des deux prochains mois, les dirigeants se pencheront sur une série d'idées destinées à jeter les fondements d'une paix sans les gardiens de la paix. À cause de ces développements positifs, le Canada ne retirera pas complètement ses forces cette

année. Nous devons toutefois saisir cette occasion pour régler pour de bon un vieux conflit qui perdure depuis trop longtemps déjà.

Lors de mon séjour à Chypre, j'ai eu le privilège de visiter le bataillon canadien affecté au maintien de la paix à Nicosie. J'ai ensuite eu la chance de visiter les troupes en service dans la zone tampon de Nicosie. J'ai été heureuse de constater que leur grand professionnalisme est reconnu de tous. Tous les Canadiens devraient être fiers de leurs actions et de l'honneur qu'ils rendent à notre pays.

Mais le risque de conflit dans le monde, au cours des prochaines années, est réel. Il nous appartiendra d'inciter les Nations Unies et les organisations régionales à réagir effectivement et avec diligence. Nous sommes conscients que certaines décisions seront difficiles à prendre et que les risques demeureront élevés pour la sécurité des soldats et des civils. Le fardeau financier sera également plus lourd que dans le passé. Le Canada ne pourra peut-être pas participer à toutes les missions, comme ce fut le cas jusqu'à maintenant.

Notre contribution à une mission pourra prendre des allures différentes à l'avenir, mais nous devons favoriser des changements dans la gestion internationale du maintien de la paix et être souples dans notre appui aux opérations de maintien de la paix.

Le Canada joue depuis longtemps un rôle distingué de leadership dans le domaine du maintien de la paix et nous comptons continuer en ce sens à l'ONU, à l'OTAN et à la CSCE. Mais nous devons également poursuivre nos efforts dans un domaine aussi nouveau que l'établissement de la paix et dans le règlement négocié des conflits potentiels avant qu'ils ne dégénèrent dans la violence. Nous profiterons du sommet de la CSCE à Helsinki, en juillet, pour consolider nos efforts dans l'établissement de la paix en Europe.

Dans les mois à venir, alors que nos soldats continueront d'apporter un peu de stabilité dans les régions troublées du monde, nous devons oeuvrer fermement à identifier les forces et les motifs sous-jacents qui mènent au conflit et à trouver des solutions.

Nous ne devons pas perdre l'opportunité que l'histoire nous offre. Je peux assurer cette Chambre que le Canada et les Canadiens continueront d'être à l'avant-garde du mouvement vers une paix globale et que je continuerai à faire rapport avec diligence sur les progrès en ce sens.